

SIAO 91

croix-rouge française



N°12

AVRIL 2024

LA LETTRE DU SIAO 91



À partir du 30/04/2024, l'adresse pour accéder au SI SIAO change !

→ La nouvelle adresse est : sisiao.dihal.gouv.fr

FAQ DU SIAO

+ Comment le SIAO sélectionne le ménage éligible à la place disponible ?

Le SIAO 91 via le SI SIAO recense environ 2500 ménages en attente d'une proposition. La mission de l'équipe du Pôle Hébergement et Logement Temporaire est d'identifier parmi ces 2500 ménages celui à qui sera proposée la place qui vient de se libérer.

1

Réception d'une place d'un dispositif → Recherche au sein de la liste d'attente de ce dispositif.

Exemple : pour une place de CHRS, l'équipe recherche un ménage dont la demande est en statut "sur liste d'attente" avec une inscription sur la liste d'attente CHRS.

2

Sélection au sein de cette liste des ménages prioritaires : DAHO PU, FVV, Hôtel 115, fluidité (sortant de structures d'hébergement), réfugiés sortants de CADA et d'HUDA. La liste est **ordonnée par antériorité de la demande**. La demande la plus ancienne est ainsi la première de la liste.

3

Recherche grâce à des filtres les ménages pouvant prétendre à la place en fonction de ses caractéristiques :

- composition familiale
- contraintes particulières de la place
- âge des enfants
- critères de la structure

Exemple : L'équipe recherche des familles monoparentales avec 2 enfants dont 1 de moins de 3 ans avec des ressources et sans problème de mobilité (pas d'ascenseur)

4

Lecture de chaque dossier afin de s'assurer que la place est adaptée à la situation et aux besoins du ménage :

- la localisation (1H30 maximum de trajet par rapport à l'emploi)
- autonomie (pour le diffus notamment)
- possibilité d'accéder à un hébergement partagé
- contraintes particulières

5

Contact avec le demandeur afin de vérifier l'actualité des données de la demande et de **confirmer qu'il est éligible** à la place proposée.

Si oui → proposition de la place.

Si non → répétition du processus jusqu'à ce que la demande d'un ménage soit en adéquation avec la place proposée.



Vous vous posez des questions sur le fonctionnement du SIAO ?
Posez-nous vos questions via [ce lien](#) et nous tenterons d'y répondre dans les prochaines éditions !

LES CHIFFRES de mars

PÔLE MISE À L'ABRI - 115

En moyenne par jour

3148

PERSONNES MISES À L'ABRI

177

PERSONNES EN DEMANDE
DE MISE À L'ABRI

32%

DE PERSONNES MISES A L'ABRI

PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT TEMPORAIRE

Le mois de mars, en ménages

2519

MÉNAGES EN STRUCTURE
(hors Solibail)

2772

DEMANDES SUR
LISTE D'ATTENTE

71

MÉNAGES ENTRÉS
EN STRUCTURE

Ici pour avoir les indicateurs d'activité de la veille sociale !

L'INFO DU MOIS

+ Des places supplémentaires à l'abri de nuit de Corbeil



Depuis le 1er avril 2024, l'abri de nuit de Corbeil-Essonnes (CRf) a ouvert **4 places supplémentaires** (1 place famille), soit un total de **23 places à la nuitée**.

À ce jour, l'Essonne compte 3 abris de nuit pour un total de 72 places :

- Étampes (Croix-Rouge) pour hommes isolés : 20 places et femmes isolées : 5 places
- Corbeil-Essonnes (Croix-Rouge) pour les familles monoparentales : 23 places
- Massy (Secours Islamique) pour les femmes isolées : 24 places

ZOOM SUR... Solibail

+ SOLIBAIL, c'est quoi ?



C'est un dispositif d'**intermédiation locative** géré et piloté au niveau régional par la DRIHL.

Qui peut y accéder ?
Comment cela fonctionne ?
Quels sont les critères d'accès ?

[Cliquez ici pour tout savoir sur Solibail !](#)

LE MÉMO DU SIAO

+ Nouveau guide d'inscription SYPLO

Nous sommes ravis de vous annoncer la mise à disposition du **Guide d'inscription SYPLO**, récemment actualisé, destiné à vous guider dans vos demandes d'inscription sur SYPLO.

**Guide d'inscription
SYPLO**

Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur 1 seul document !

[Vous souhaitez en savoir plus ?](#)

Le SIAO organise des **webinaires** afin d'approfondir votre compréhension de SYPLO dans le but de favoriser l'accès au logement et la fluidité des dispositifs.

Cette initiative s'adresse uniquement aux professionnels du secteur social travaillant au sein des structures d'hébergement, de logement temporaire et d'asile en Essonne.

Pour vous inscrire :

Jeudi 30 mai - 10h/12h

[S'inscrire !](#)

Jeudi 20 juin - 10h/12h

[S'inscrire !](#)

L'ASTUCE SI SIAO

+ Différences entre l'onglet Évaluations et Notes ?

→ L'onglet "Évaluations" doit comporter **obligatoirement vos rapports sociaux** (écrits professionnels résumant tous les éléments essentiels de la situation du ménage).

→ L'onglet "Notes" peut vous aider dans votre **organisation interne** (consigner les informations qui pourraient être utiles dans le suivi du ménage).

Attention : Le SIAO 91 n'utilise pas les notes comme moyen de communication avec le prescripteur. Les éléments dessus ne sont pas pris en compte.

[➔ Cliquez ici pour découvrir l'astuce !](#)

Des formations sur le logiciel SI SIAO sont dispensées dans nos locaux. Ces formations sont destinées en priorité aux nouveaux utilisateurs du logiciel, mais ouvertes à tous.

→ Pour vous y inscrire, cliquez [ici](#).

REJOIGNEZ-NOUS !

Écouteur (CDI) - Pôle mise à l'abri | 115

Secrétaire - Assistant (CDD) - Pôle mise à l'abri | 115

Travailleur social (CDD) - Pôle mise à l'abri | Cellule de diagnostic et d'orientation

Chargé d'orientation (CDI) - Pôle hébergement et logement temporaire

Merci à toutes et à tous !

Rendez-vous le mois prochain pour une nouvelle newsletter.

SIAO 91 - CROIX-ROUGE Française

41 rue Paul Claudel, 91000 Évry

01.80.45.00.51 | siao.91@croix-rouge.fr

www.siao91.fr

[Se désinscrire](#)